

GUIDE

REDOUBLEMENT ET ACCÉLÉRATION À L'ÉLÉMENTAIRE



1. ELÉMENTS À CONSIDÉRER LORS DU REDOUBLEMENT OU DE L'ACCÉLÉRATION

1.1 Santé physique et bien-être :

développement physique général, motricité fine et globale, préparation physique pour entamer la journée d'école (alimentation et habillement adéquats), propreté, ponctualité, état d'éveil.

1.2 Compétence sociale :

habiletés sociales, confiance en soi, sens des responsabilités, respect des pairs et des adultes, respect des règles et des routines de la classe, habitudes de travail et autonomie, curiosité.

1.3 Maturité affective :

comportement sociable et sens de l'entraide, crainte et anxiété, comportement agressif, hyperactivité et inattention, expression des émotions.

1.4 Développement cognitif et langagier :

intérêt et habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques, utilisation adéquate du langage.

1.5 Habiletés de communication et connaissances générales :

capacité à communiquer de façon à être compris, capacité à comprendre les autres, articulation claire, connaissances générales.

(Source : Enquête En route pour l'école! Sur la maturité scolaire des enfants montréalais, Direction de santé publique de Montréal, 2008)

2. DOSSIER DE DOCUMENTATION - FEUILLE DE ROUTE

Redoublement

Accélération

Documentation pour le dossier de :

Nom de l'élève : _____ Date de naissance : _____

École : _____

Rendement scolaire antérieur (bulletins/tâches systémiques/
habiletés et habitudes)

Rendement scolaire actuel (bulletin)

Résultats de l'OQRE

Exemples de travaux de l'élève

Entrevue avec l'élève

Observations des divers intervenants

Résultats de tests spécialisés (rapports de spécialistes)

Démarche d'intervention continue

Plan d'enseignement individualisé (PEI/CIPR le cas échéant)

Observations du parent

Nom de la direction d'école : _____ Date : _____

3. FACTEURS À CONSIDÉRER POUR LE REDOUBLEMENT DES ÉLÈVES

3.1 Le redoublement peut constituer une stratégie à envisager après avoir essayé différents moyens. Si le redoublement est considéré, l'élève devra pouvoir bénéficier des stratégies suivantes l'année de redoublement afin d'assurer sa réussite :

- d'un appui d'un enseignant spécialisé de l'enfance en difficulté;
- des occasions plus nombreuses d'enseignement différencié;
- d'un programme de rééducation en littératie et numératie.

3.2 Toutefois, le redoublement

- ne devrait pas être considéré au-delà du cycle primaire;
- devrait être considéré avant le début d'une année scolaire;
- devrait être considéré une seule fois dans le cheminement scolaire d'un enfant.

3.3 Selon la recherche tant européenne, qu'américaine et canadienne, le redoublement n'entraîne pas des effets positifs, n'est pas aussi efficace qu'on le souhaiterait et même peut avoir, selon plusieurs auteurs, des effets indésirables.

3.4 Les doubleurs ont généralement des résultats supérieurs au cours de l'année doublée, mais ceux-ci baissent l'année d'après.

3.5 Au niveau de l'estime de soi des élèves en difficulté, le sentiment d'échec que vit l'élève lors de la décision du redoublement peut être difficile à accepter. Le sentiment de ne pas être bon est accentué par le fait de devoir l'annoncer à son entourage et, en particulier, à sa famille. Alors que les adultes voient le redoublement comme une mesure d'aide, l'enfant y voit plutôt une punition.

3.6 Le redoublement peut toutefois constituer une solution de dernier recours, celle envisagée après avoir essayé différents autres moyens, lorsque tous les facteurs et les effets à long terme sont considérés.

** Il faut noter que dans certains cas, le redoublement pourrait par exemple, créer un taux d'anxiété ou de stress chez l'enfant ainsi que des difficultés d'adaptation sociale.

4. LES FAITS EN ÉDUCATION - Que penser du redoublement scolaire?

4.1 Le redoublement, aussi appelé « doublage » et « échec », désigne la reprise d'une année scolaire par un élève parce que ses résultats sont insuffisants.

4.2 D'après la recherche effectuée au cours des 100 dernières années, le redoublement n'aide pas les élèves qui éprouvent des difficultés d'adaptation scolaire ou sociale par rapport aux élèves semblables qui ne redoublent pas leur année scolaire. En fait, de façon constante, le redoublement est associé à des résultats négatifs :

- Les élèves que l'on oblige à reprendre une année sont plus susceptibles de décrocher de l'école secondaire et moins susceptibles de poursuivre des études postsecondaires. Le redoublement est l'un des plus importants indicateurs

prévisionnels d'abandon des études secondaires, quelle que soit l'année scolaire redoublée.

- Le redoublement est associé à l'accroissement des problèmes de comportement.
- Le redoublement peut se répercuter défavorablement sur la réussite et sur l'adaptation sociale et émotionnelle.
- Les élèves ayant redoublé sont plus susceptibles d'avoir des résultats éducatifs et professionnels moins avancés à la fin de l'adolescence et au début de la vie adulte.
- Les élèves ayant redoublé manifestent une estime de soi moins positive et une fréquentation scolaire plus faible.

4.3 Certains parents et enseignants croient que le redoublement peut être avantageux dans certains cas, par exemple lorsque l'enseignement a été inégal par suite d'un déménagement familial, d'une maladie grave ou d'un traumatisme émotif. Cependant, aucune étude n'a pu dégager des critères précis permettant de prédire quels élèves profiteraient du redoublement et, globalement, les preuves recueillies y sont défavorables.

4.4 Les chercheurs préconisent des solutions de rechange au redoublement, telle qu'une intervention rapide lorsque les élèves éprouvent des difficultés; des programmes de lecture, l'école estivale et le tutorat en étroite collaboration avec les parents. Le redoublement n'est pas une solution à des résultats scolaires insatisfaisants; il faut des stratégies de rattrapage spécifiques soutenant individuellement les élèves.

Pour prendre connaissance de ressources en ligne portant sur le redoublement et les références de recherche informant cette question, consulter www.cea-ace.ca/faits-en-éducation . Source disponible : ACE et OISE

5. FACTEURS À CONSIDÉRER POUR L'ACCÉLÉRATION DES ÉLÈVES

5.1 La recherche démontre que l'accélération pourrait être bénéfique dans le cas de certains élèves, si :

- l'élève démontre un rendement scolaire significativement plus élevé que les autres élèves de son groupe d'âge;
- l'élève manque de stimulation et de motivation dans son groupe actuel;
- la date de naissance de l'élève est entre janvier et juin et l'élève est parmi les plus âgés de sa classe;

Liste adaptée selon l'échelle du Dr. Wayne Light

5.2 Toutefois l'accélération :

- ne devrait pas être considérée au-delà du cycle primaire;
- devrait être considérée avant le début d'une année scolaire;
- devrait être considérée une seule fois dans le cheminement scolaire d'un enfant;

6. FORMULAIRE DE REDOUBLEMENT

À l'attention de la direction d'école.

Par la présente, j'accepte et je m'engage à ce que mon enfant, _____,
qui fréquente présentement l'école _____, bénéficiera d'une :

Date de naissance	Année d'étude actuelle	Placement demandé	En vigueur à compter de

6.1 Redoublement :

Je reconnais que cette décision implique que mon enfant reprenne une année scolaire dans le but de favoriser chez lui/elle l'acquisition des notions non maîtrisées, de lui faire connaître des succès en respectant son rythme d'apprentissage et de lui permettre d'acquérir plus de maturité.

Comme parent, tuteur ou tutrice, je connais et comprends la recommandation de l'équipe école, que le placement autre qu'au sein d'une classe des élèves du même âge chronologique s'avère un cas exceptionnel. Je fais la demande du placement de mon enfant tel qu'indiqué ci-dessus.

J'ai pris connaissance du document ÉLV 3.22.1 – Effets à long terme du redoublement ou de l'accélération et je comprends que ce placement peut avoir des effets à long terme mais je crois que ce placement est celui qui répondra le mieux aux besoins de mon enfant.

Signature du parent

Date

Signature de la direction de l'école

Date

c.c. : Dossier scolaire de l'Ontario de l'élève
Parent

7. FORMULAIRE D'ACCÉLÉRATION

À l'attention de la direction d'école,

Par la présente, j'accepte et je m'engage à ce que mon enfant, _____,
qui fréquente présentement l'école _____, bénéficiera d'une :

Date de naissance	Année d'étude actuelle	Placement demandé	En vigueur à compter de

7.1 Accélération :

Je reconnais que cette décision implique une accélération de l'apprentissage de mon enfant tout en tenant compte de ses habiletés et habitudes de travail et de son développement intellectuel, personnel et social.

Comme parent, tuteur ou tutrice, je connais et comprends la recommandation de l'équipe école, que le placement autre qu'au sein d'une classe des élèves du même âge chronologique s'avère un cas exceptionnel. Je fais la demande du placement de mon enfant tel qu'indiqué ci-dessus.

J'ai pris connaissance du document *ÉLV 3.22.1 – Effets à long terme du redoublement ou de l'accélération* et je comprends que ce placement peut avoir des effets à long terme mais je crois que ce placement est celui qui répondra le mieux aux besoins de mon enfant.

Signature du parent

Date

Signature de la direction de l'école

Date

c.c. : Dossier scolaire de l'Ontario de l'élève
Parent